

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty-Poul »
30 septembre 2020
Relevé de conclusions

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue dans les locaux de l'association le mercredi 30 septembre 2020 à 18 heures sous la présidence de Christine Juppé-Leblond

En raison des risques sanitaires, l'AGO s'est tenue à « huis clos ».

« Rappel de la décision du CA du 21 août 2020 : « En application des ordonnances prises le 25 mars 2020 sur le fondement de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19 et sécuriser le fonctionnement des associations et entreprises (adaptation des règles de réunion et de délibération), L'AGO du Ty Poul se tiendra cette année à « huis clos » dans le respect des procédures légales. »

Présents:

Les membres du CA : Jacques Dreyer, Isabelle Giffard, Sylvie Girard, Christine Juppé, Josiane Meyer, Dominique Vanard.

Absente excusée, Ghislaine Tulpain.

Deux assesseures : Florence Chalot, Danièle Grand.

Deux invités : Jean Pierre André (gestion des adhérents et des votes), Bénédicte André, bénévole.

Ordre du jour de la séance :

- Ordre du jour / Approbation
- Rapport d'activité 2019-2020
- Perspectives 2020-2021
- Rapport financier 2019-2020
- Budget prévisionnel 2020-2021
- Renouvellement du CA
- Questions diverses

Tous les adhérents ayant été destinataires de l'ensemble des documents (soit par mail, soit sur papier, au Ty Poul) et aucune remarque ni question n'ayant été transmise au CA, il est procédé au dépouillement des votes en présence des assesseures.

426 adhérents sont à jour de leurs cotisations dont 36 sans adresses mail.

140 adhérents ont transmis leurs votes (104 en ligne et 36 par correspondance) soit un taux de participation de 32,86% des 426 inscrits.

A retenir :

- Sur le bilan : année COVID, le Ty Poul s'est adapté et a maintenu son équilibre financier grâce aux aides de l'Etat. Tous les engagements pris en AGO 2019 ont été honorés.
- Sur les perspectives : l'incertitude liée à la crise sanitaire qui perdure conduit le Ty Poul à beaucoup de vigilance « humaine » (mesures barrières, « petites formes »

pour les ateliers, effectifs réduits) et de prudence budgétaire (Masse budgétaire en légère baisse). Par sécurité (2 responsables pour garantir le bon fonctionnement quotidien en cas de problème) un CDD à mi- temps est prévu entre octobre et mars et un CDD saisonnier (juillet-août) sont prévus. Votés également : don à la SNSM(150 €) et adhésions aux 3 associations patrimoniales de Sarzeau : La Maison Forte, Les amis de Marie Le Franc et Les amis d'Alain René Lesage. Pas d'augmentation des adhésions cette année.

Les documents complets sont à disposition sur le site et au Ty Poul

Résultat des votes :			
Documents	Oui	Non	Abstention
Rapport d'activité 2019-2020	139	0	1
Perspectives 2020-2021	140	0	0
Bilan financier 2019-2020	139	0	1
Budget prévisionnel 2020-2021	140	0	0

Renouvellement des membres sortant du conseil d'administration
--

Cette année deux membres sont sortants Christine Juppé et Dominique Vanard

Candidats	oui	Non	Abstention
Christine Juppé	139	0	1
Dominique Vanard	135	2	3

Election du bureau:
Présidente : Christine Juppé-Leblond, Vice Président : Jacques Dreyer, Secrétaire : Isabelle Giffard, Trésorière : Sylvie Girard, Trésorière adjointe Ghislaine Tulpain.
Autres membres : Josiane Meyer, Dominique Vanard.